

VOYAGE
DE DÉCOUVERTES
DE
L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,
PENDANT LES ANNÉES 1826 - 1827 - 1828 - 1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE.

*

Zoologie

PAR

MM. QUOY ET GAIMARD.

*

TOME PREMIER.

*

PARIS
J. FASTU, EDITEUR-IMPRIMEUR,
N° 36, RUE DE VAUGIRARD.

1830

taches jaunâtres ; celles de la queue sont plus larges , transversales , et ont cela de particulier que sur chaque plume elles sont parallèles et placées de chaque côté de la tige. La gorge , d'un blanc pur , présente une bande brune transversale ; la poitrine est d'un brun mélangé de fauve tirant au roux sur les flancs ; le ventre est blanc ainsi que les cuisses et le long duvet serré et moelleux qui recouvre les tarses , dont les poils se dirigent en arrière. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc jaunâtre dégénérant en larges taches vers le milieu des pennes qui sont d'un brun clair à leur extrémité ; les pieds sont jaunes , recouverts de soies rudes et claires ; les ongles sont de couleur de corne.

Cette Chevèche , qui a des rapports avec la Chouette-Brama de Temminck (Pl. coloriées , 68) habite l'île de Célèbes ; nous la devons à l'obligeance de M. Merkus , gouverneur des Moluques.

CHEVÈCHE BARIOLÉE.

Noctua variegata, nob.

PLANCHE 1 , FIGURE 2.

Noctua , corpore supernè rufo albo punctato ; pectore abdomineque albo et fulvo striatis ; caudâ vittatâ.

Assez grande espèce , à queue longue , dépassant les ailes , à plumage roussâtre , tacheté de poils blancs

sur la tête , le dos , le croupion et les ailes ; ces taches deviennent plus grandes sur les couvertures alaires. L'œil est jaune ; le bec assez effilé , très-recourbé , est jaune pâle ; les plumes qui en entourent la base sont médiocrement fournies , roides comme des poils et dirigées verticalement : leur tige est noire et leurs barbules sont blanches. La gorge est d'un roux assez vif ; la poitrine , le ventre et les plumes qui recouvrent les jambes sont rayés transversalement et assez régulièrement de roux et de blanc. Chaque plume, examinée séparément , est blanche et marquée de deux barres rousses. Les grandes pennes des ailes en dessus et en dessous présentent de larges bandes brunes sur un fond roux. Les couvertures inférieures sont finement striées de roux et de blanc ; la queue est marquée en dessus de neuf larges bandes brun clair sur un fond roux et plus claires en dessous. Le duvet qui recouvre les tarses est très-fourni et roux ; les doigts sont jaunes et couverts de soies rudes et clairsemées ; les ongles sont noirs.

Cet oiseau , dont la longueur est de 10 pouces , habite le hâvre Carteret , à la Nouvelle-Irlande.



1. CHEVRON POUTILLÉE - in name.
2. CHEVRON BARTOLÉE - in name.